



MERES-ENFANTS

Année :

Promotion de la santé pour bien grandir : sensibilisation - FORMATION

Réf. : ECSME02A



Compétences Visées

Favoriser la santé des nouveau-nés, des jeunes enfants et de leurs parents par des actions de prévention et de promotion de la santé en interprofessionnalité sur un territoire.

Objectifs, Contenus

Contribuer à la mise en oeuvre d'actions de prévention et de promotion de la santé

- La prévention et la promotion de la santé.
- Les missions du professionnel de santé au sein d'un réseau.
- L'amélioration du lien ville-hôpital : outils partagés, coopérations partagées.
- L'organisation des parcours de soins adaptés du début de la grossesse jusqu'à l'âge de 6 ans de l'enfant.

Développer des facteurs de protection

- L'alimentation et l'activité physique sont en premier lieu des facteurs de protection.
- Le pré-conceptionnel : prévention de l'état de santé de la mère dans les cas de surpoids et d'obésité avérée, de chirurgie bariatrique, de repérage de dénutrition (Trouble des Conduites Alimentaires (TCA), besoins de supplémentation en acide folique.
- La grossesse : évaluation du statut nutritionnel, surveillance de la prise de poids et recommandations adaptées individuelles de la femme enceinte.
- Le post-partum : suivi de l'allaitement maternel, TCA, surpoids.
- La santé environnementale en périnatalité, la stratégie régionale de prévention, la promotion de la santé environnementale (environnement intérieur : air intérieur, produits chimiques, biocides, cosmétiques et alimentation via les contenants et les éventuels additifs…).

Accompagner des parents en situations de précarité ou de vulnérabilité

- L'identification des parents en situation de précarité ou de vulnérabilité.
- L'analyse des ressources et des besoins en santé.
- La littératie en santé.
- L'accompagnement collaboratif en proximité.

Formation Intra

Personnes concernées

Tout professionnel de santé et du médicosocial intervenant auprès de nouveau-nés, des jeunes enfants et de leurs parents, impliqué dans un réseau de prévention et de promotion de la santé.

Méthode

- Quiz d'autoévaluation.
- Apports théoriques.
- Vignettes situationnelles.
- Ateliers collectifs.

Valeur ajoutée de la formation

Cette formation sensibilise aux notions de travail en coopération, de promotion de la santé du début de la grossesse aux trois premières années de vie.

Prérequis

» Aucun

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée selon plusieurs niveaux :

- Au démarrage : les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation pour soutenir la confrontation au thème et à ses enjeux. Les acquis/les connaissances a priori seront évalués de manière autoformatrice, par l'intermédiaire d'un test de positionnement ou d'un quiz de connaissances.
- En cours de formation : les participants seront invités à autoévaluer leur progression à l'aide d'outils proposés par le formateur (test intermédiaire, QCM, questionnaire, exercice de reformulation, plan de progression personnalisé).
- À l'issue de la formation : la satisfaction des participants sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » remis aux participants. Il porte sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.
- À distance de la formation : le participant pourra analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment dans le cadre de son entretien professionnel annuel, à l'aide des outils mis à disposition tout au long de la formation (plan d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation est éligible au DPC

- Orientation n°1 : Promotion des comportements favorables à la santé, incluant l'alimentation saine et l'activité physique régulière.
- Le GRIEPS est enregistré comme ODPC (n°1378)
- En intra, ce thème pourra être déposé sur le site de l'ANDPC pour permettre aux professionnels concernés de satisfaire à leur obligation de DPC au titre des apports cognitifs. Compte tenu des nouvelles contraintes de l'ANDPC, nous pourrions être en mesure de vous proposer un numéro de programme DPC que trois mois après la contractualisation de cette offre.

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2019-2022.
- Comment améliorer le parcours de santé d'un enfant avec troubles spécifiques du langage et des apprentissages ? HAS 2017.
- Préparation à la naissance et à la parentalité. Recommandation de bonne pratique, HAS, mis en ligne le 27 sept. 2012.
- Préparation à la naissance et à la parentalité. Série de critères de qualité pour l'évaluation et l'amélioration des pratiques professionnelles, HAS, décembre 2007.
- Préparation à la naissance et à la parentalité, HAS 2005.

Voir aussi

- [Soutenir la parentalité dans un contexte de vulnérabilité](#)